



# ERREURS DE TRI : POURQUOI EST-CE SI CHER ?

Journal du Tri et de la Prévention du SICTOM du Marsan N°47 | Décembre 2022



## L'ÉDITO du Président

L'année 2022 a été marquée par la reprise de nombreux événements festifs sur l'ensemble de notre territoire. Plus que jamais, le SICTOM du Marsan a souhaité accompagner les organisateurs afin de réduire au maximum les quantités de déchets générées par ces manifestations. Notre engagement le plus fort est certainement celui du prêt de gobelets réutilisables, avec l'objectif de supprimer à terme tous les verres jetables. Ce service, entièrement gratuit, est proposé aux associations et communes de notre territoire, et rencontre un succès exceptionnel et exponen-

## “Réduire au maximum les quantités de déchets générées sur notre territoire.”

tiel. Ainsi, ce sont plus de 440 000 gobelets qui ont été mis à disposition en 2022 par les équipes du SICTOM, réduisant d'autant les déchets générés par ces événements. Cet engagement vers une consommation plus responsable est également celui des habitants de notre territoire. Avec une moyenne de tri des emballages et du verre de 87kg par an et par personne, le SICTOM se classe parmi les meilleurs syndicats français, bien au-delà de la moyenne nationale de 69kg.

Pour tout cela, je tiens à vous remercier chaleureusement, et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jean-Paul Alyre

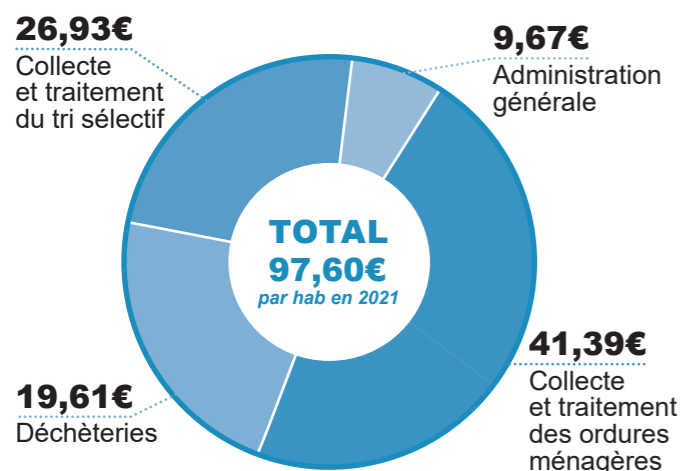
À VOTRE SERVICE !



# PARCE QU'UN DÉCHET BIEN TRIÉ COÛTE BEAUCOUP MOINS CHER À TRAITER !

Le SICTOM du Marsan collecte et traite chaque année près de 52 000 tonnes de déchets. Cela représente environ 663 kg par an et par habitants. Dans un contexte d'inflation et d'explosion du prix de l'énergie, il est plus important que jamais d'appliquer les bons gestes de tri. Explications.

**P**our le SICTOM, le coût de ce service rendu aux habitants s'élève à 97,60€ par habitant réparti de la façon suivante :



Ce coût représente l'ensemble des collectes et traitements des déchets mais également, l'accueil sur les déchèteries et les actions de communication/sensibilisation. L'action de trier les déchets est importante environnementalement, en permettant le recyclage de certains produits, ou leur réemploi mais aussi économiquement, car chaque erreur de tri a un impact financier direct sur la collectivité et donc au final sur la TEOM.

Mal trier fait exploser les coûts de traitement :

JE DÉPOSE	COÛT	RECYCLAGE
Bouteilles en verre en colonne à verre	50€ la tonne	à 100% et à l'infini
Bouteilles plastiques en sac jaune ou bac jaune*	71€ la tonne	15 bouteilles = 1 pull polaire
Les mêmes bouteilles aux ordures ménagères	241€ la tonne	Recyclage impossible

\*en sac jaune fermé dans les bacs ou conteneurs jaunes ou en vrac dans votre bac individuel

Cela représente une augmentation directe du coût de traitement de **382% pour le verre**, et de **239% pour le plastique**. Ce surcoût étant répercuté sur les habitants via la TEOM (voir encart ci-dessous), adopter les bons gestes de tri permet de maîtriser son budget.

Le SICTOM dispose d'un réseau de huit déchèteries réparties sur l'ensemble de son territoire. En 2021, 27 900 tonnes de déchets encombrants ou polluants y ont été déposées afin d'être valorisées. Malheureusement, beaucoup de ces déchets sont encore jetés aux ordures ménagères.

**C**ertains flux de déchets sont pris en charge financièrement dans le cadre des filières Responsabilité Elargie des Producteurs (REP).

Les déchèteries du SICTOM du Marsan disposent actuellement de six de ces filières REP :

- le conteneur "DEEE" (Déchets d'Équipement Électrique et Électronique)
- la benne "Mobilier"
- le conteneur "DDS" (Déchets Diffus Spécifiques)
- les "DASRI" (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux)
- les piles
- les huiles végétales et minérales

Elles permettent le transport et la valorisation de certains déchets. Le prix toutes catégories confondues est de 79,13€ par tonne de déchets passant sur la déchèterie. Ce prix prend en compte la gestion entière de la déchèterie : le personnel, les équipements, les transports et les traitements.

## Où se trouve la déchèterie la plus proche ?

	LUNDI	MARDI	MERC.	JEUDI	VEND.	SAM.
<b>MONT-DE-MARSAN</b>						
Le Rond						
Avenue de Causseque	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h-12h 13h30-18h
Le Conte						
Rue de la ferme du Conte						
SAINT-PIERRE-DU-MONT						
Rue Compeyrot	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h-12h 13h30-18h
ARUE						
ZA de Nabias	13h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	-	9h-12h 14h-18h	9h-12h 13h30-18h
GRENADE-SUR-L'ADOUR						
ZA de Guillaumet	13h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	-	9h-12h 14h-18h	9h-12h 13h30-18h
LABRIT						
Chemin de Navarre	14h-18h	-	14h-18h	-	14h-18h	9h-12h 13h30-18h
PARLEBOSQ						
Lieu-dit Mahous	14h-18h	-	14h-18h	-	14h-18h	9h-12h 13h30-18h
VILLENEUVE DE MARSAN						
Chemin de Garbay	13h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	-	9h-12h 14h-18h	9h-12h 13h30-18h

FERMÉES LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

Retrouvez toutes les informations concernant votre déchèterie, vos bacs, conteneurs et vos déchets en général sur notre site internet [www.sictomdumarsan.fr](http://www.sictomdumarsan.fr) et en téléchargeant l'application gratuite "Mes déchets - SICTOM du Marsan".

## OÙ DÉPOSER MON SÈCHE-CHEVEUX OU MON AMPOULE USAGÉE ?

### AUX ORDURES MÉNAGÈRES ?

**NON** car cela entraîne des surcoûts et ces objets sont valorisables uniquement si chaque composant suit une filière de recyclage spécifique.

<b>Traitement</b>	jetés avec les sacs noirs, ils seront refusés par l'usine de traitement et redirigés vers un site approprié. Toutes ces manipulations et transports successifs entraînent d'importants coûts supplémentaires.
<b>Combien ça coûte ?</b>	• sèche-cheveux : 0,150€ • ampoule : 0,030€ soit un coût <b>10 fois plus élevé</b> que s'ils avaient été déposés en déchèterie !

### EN DÉCHÈTERIE ?

**OUI** car c'est la seule solution afin qu'ils soient entièrement recyclés et valorisés et ce à moindre frais pour l'établissement.

<b>Traitement</b>	déposés dans le conteneur "DEEE" (Déchets d'Équipement Électrique et Electronique), ils seront entièrement recyclés et valorisés. N'hésitez pas à vous adresser au gardien présent sur place.
<b>Combien ça coûte ?</b>	• sèche-cheveux : 0,014€ • ampoule : 0,003€ soit un coût <b>10 fois moins élevé</b> que déposé aux ordures ménagères !



## LA TEOM : C'EST QUOI ?

Il s'agit de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** qui finance le service des déchets.

**OÙ ?** Elle apparaît sur l'avis de la taxe foncière du bien immobilier bâti.

**CALCUL** Comme la taxe foncière, elle est calculée en fonction de la **valeur locative cadastrale du logement**.

**TAUX** Les taux sont votés chaque année. Ils **peuvent varier d'une commune à une autre** en fonction des fortes disparités qui existent sur les valeurs locatives.

La TEOM ne peut pas être une source de profit pour la commune. C'est une taxe spécifique qui **correspond au coût réel du service**.

## “ MIEUX TRIER RESTE LE SEUL MOYEN DE LIMITER LA HAUSSE ”

Depuis la loi de finances de 2018, les bases locatives sont réévaluées par un calcul prenant en compte l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (ICPH). Afin de continuer à maîtriser l'évolution de ce taux tout en maintenant la même qualité de service, **il est impératif de réduire la production de déchets et de bien les trier !**



## LA BONNE IDÉE POUR BIEN TRIER !

Afin de vous permettre de mieux trier, stocker et vous faciliter le transport des petits déchets (piles, ampoules, petits appareils électriques, vaisselle cassée, etc.) vers les déchèteries, le SICTOM vous met gratuitement à disposition une caisse déchet'tri. **Commandez la gratuitement sur notre site internet ou auprès de votre Mairie !\***



\*plus d'infos en page 7



Les 81 communes adhérentes ont transféré leurs compétences en matière de collecte et de traitement des déchets au SICTOM afin de mutualiser les coûts et investissements.



Tout dépôt hors des déchèteries ou des conteneurs prévus à cet effet est passible d'une amende de 1 500€ et de la confiscation du véhicule (article L541-3 du Code de l'Environnement).

# CALENDRIER DE L'AVENT 0 DÉCHET

La réduction des déchets représente une source importante d'économies financières pour l'établissement et les particuliers. Il s'agit également d'un enjeu majeur en termes d'écologie et de développement durable. C'est pourquoi le SICTOM du MARSAN vous propose un calendrier de l'avent 0 déchet : 12 défis à relever tout au long de l'année, pour baisser notre production de déchets.



**DÉCEMBRE** : je remplace le papier cadeau jetable par du tissu réutilisable

Chaque année, 20 000 tonnes de papier non recyclable sont jetées en France.



**JANVIER** : j'appose un autocollant "stop pub" sur ma boîte aux lettres

Ce simple geste permet d'éviter de jeter en moyenne 40kg de papiers par an et par foyer.



**FÉVRIER** : je remplace les bouteilles en plastique par l'eau du robinet

Tous les jours en France, ce sont 36 millions de bouteilles plastiques qui sont jetées.



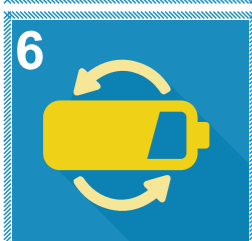
**MARS** : je fais attention aux dates de péremption pour ne pas gaspiller

20kg de nourriture par habitant, dont 7kg encore emballés, sont jetés tous les ans.



**AVRIL** : j'installe un composteur ou un lombricomposteur

Cela évite de jeter 60kg de déchets alimentaires et 75kg de déchets verts par an et par habitant.



**MAI** : je remplace mes piles usagers par des piles rechargeables

1,2 milliards de piles sont vendues en France tous les ans. Soit autant de déchets en moins à traiter...



**JUIN** : je pense à mes sacs réutilisables quand je fais des courses

La moitié des 80 sacs jetables utilisés chaque année en France ne servent qu'une seule fois.



**JUILLET** : je limite les emballages en achetant en vrac ou à la coupe

Le suremballage coûte cher et génère des déchets inutiles facilement évitables.



**AOÛT** : je fabrique mes produits d'hygiène et d'entretien

Les produits faits-maison sont tout aussi efficaces, et bien meilleurs pour la santé.



**SEPTEMBRE** : je réutilise les objets dont je ne veux plus, plutôt que de jeter

RepairCafé, Landes Partage, dons à des associations, de nombreuses solutions existent !



**OCTOBRE** : j'utilise des couches lavables

Chaque enfant génère en moyenne 900kg de couches, déchets qui peuvent être évités en passant au tout lavable.



**NOVEMBRE** : je fabrique un sapin de Noël zéro déchet

Chaque année près de 6 millions de sapins sont jetés après quelques semaines d'utilisation.

# C'EST DÉCIDÉ, J'ARRÊTE DE JETER !

Échanger, donner, louer, réparer, revendre, acheter reconditionné ou d'occasion... les solutions ne manquent pas pour consommer autrement. Depuis plusieurs années, des projets allant dans ce sens se développent sur notre territoire. Petit tour d'horizon non exhaustif des solutions locales pour produire moins de déchets.



Réparation d'un appareil électrique par un bénévole du RepairCafé.

**A**cteur incontournable du département, Landes Partage est l'endroit idéal pour réduire ses déchets et consommer autrement.

Comment ? En donnant les objets et vêtements dont vous ne voulez plus, plutôt que de les jeter. Un espace dédié sur nos huit déchèteries vous permet de faire un don direct à Landes Partage, qui remettra en circulation un objet qui fera le bonheur de quelqu'un d'autre. Mais Landes Partage c'est aussi une recyclerie et une boutique solidaire, où vous pourrez acheter des objets de seconde main, après qu'ils aient

été nettoyés, contrôlés et valorisés par des bénévoles et travailleurs en réinsertion. A travers cet achat, vous contribuez ainsi à l'économie circulaire, en réemployant un objet destiné à devenir un déchet, et en évitant de produire de nouveaux emballages. Landes Partage c'est moins de déchets, et plus de solidarité !

De nouvelles solutions voient également le jour pour allonger la durée de vie de ses objets, à travers la réparation notamment. Par exemple, le réseau des réparateurs permet de trouver un professionnel près de chez soi, qui s'engage à tout faire pour réparer un objet.

Cette année a également vu la création du premier RepairCafé sur notre territoire. Accompagné par le SICTOM et la ville de Mont-de-Marsan, de nombreuses associations engagées dans l'économie circulaire (Mont2Roues, les Compagnons bâtisseurs, le club Micro Saint-Pierre, la Maison écocitoyenne des Landes, les Jardins reconnaissants et Landes Partage) se sont réunis pour mettre en commun leurs connaissances au service de la réduction des déchets.

**Des bénévoles vous accueillent et vous accompagnent dans la remise en état des objets apportés.**

Ce lieu éphémère, ouvert une fois par mois, propose de réparer gratuitement les objets qui ne fonctionnent plus. C'est également un lieu de rencontres, où les habitants apprennent à se connaître autrement, et où ils découvrent que connaissances pratiques et expertise ne manquent pas près de chez eux.

Grâce à ces solutions, jeter un objet doit devenir le dernier recours, après avoir tout tenté pour lui offrir une seconde vie.

## BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE SAISON II



L'espace "troc de jouets" en 2021.

**F**ort du succès de sa première édition, le SICTOM ouvre à nouveau, une boutique éphémère... mais déménagement.

Les agents du Syndicat prendront possession, à compter du samedi 10 décembre, des locaux au 24 rue Frédéric Bastiat, avec un programme d'animations qui s'articule autour des 3R pour une consommation plus responsable :

- **RÉDUIRE** : sensibilisation au compostage, gestes de réduction, goûter zéro déchet, animation 0 déchet...
- **RÉUTILISER** : troc de jouets, emballages furoshiki, ateliers...

- **RECYCLER** : projection débat, consignes de tri, jeux...

Par le biais de cette action, le SICTOM souhaite profiter de cette période des fêtes, souvent synonyme de sur consommation et de production de déchets, pour montrer qu'un modèle plus durable est possible.

Retrouvez le programme complet sur [www.sictomdumarsan.fr](http://www.sictomdumarsan.fr).

# SIGNALER LES DÉCHETS EN RIVIÈRE

Au premier semestre 2022, l'ONG Surfrider Foundation Europe a lancé l'initiative de réaliser un suivi des macrodéchets échoués le long des berges de la Midouze à l'aide de l'application de sciences participatives Plastic Origins. Rencontre avec Océane chargée de mission chez Surfrider.



L'application Plastic Origins de Surfrider.

**Océane, qu'est ce que le projet de monitoring porté par Surfrider ?**

Ce projet est né afin de constater l'état de pollution de la Midouze entre Mont-de-Marsan et la confluence avec l'Adour et d'impliquer différents acteurs du territoire dans ce monitoring. Surfrider a développé une application mobile qui permet de faire du signalement de déchets en rivière pour identifier les problématiques d'un territoire et les zones

les plus touchées. Ensuite, l'idée est d'alerter ces territoires pour leur proposer des solutions de réduction des déchets à la source. Trois fois sur le premier semestre 2022, une équipe est allée sur le terrain en canoë-kayak parcourir des tronçons de la Midouze pour collecter des données. Un réseau d'acteurs locaux a été constitué : l'antenne bénévole Surfrider des Landes, les différents syndicats de rivière du bassin versant, le Campus Connecté, le club de canoë-kayak du Stade Montois, l'Institution Adour ainsi que le SICTOM du Marsan.

**Quel constat peut être fait après les suivis réalisés ?**

1. La plus grande concentration de déchets se trouve en sortie des villes de Mont-de-Marsan et de Tartas, avec un indicateur local de plus de 500 déchets par kilomètre de rivière. Les villes sont donc source d'apport des déchets dans le milieu et la pollution se dilue au fil des kilomètres.
2. La présence d'une route ou d'un chemin en bord de rivière aug-

mente la présence des déchets. C'est le cas notamment rive droite à la sortie de Tartas.

3. Les principaux déchets observés sont : des lingettes bloquées dans la végétation de la ripisylve, des fragments de bâches agricoles ou sacs plastiques, des bouteilles (253 signalées), des débris industriels, ainsi qu'un bon nombre d'articles ménagers (notamment des ballons, jouets, masques).

**Quelles sont les perspectives à venir ?**

“ Les résultats seront bientôt accessibles sur le site [www.plasticorigins.eu](http://www.plasticorigins.eu) ”

Ces résultats pourront être pris en main par les acteurs locaux et être présentés à la collectivité pour trouver des moyens pour agir localement contre cette pollution. Des exemples concrets de solutions sont disponibles sur le site internet de Plastic Origins. Il est important que des citoyens se mobilisent à partir d'aujourd'hui pour continuer à collecter des données et suivre l'évolution dans le temps.

# MISE EN PLACE DU TRI DES BIODÉCHETS AU LYCÉE WLÉRICK



L'affichage spécifique déployé à la cantine.

**Le lycée Wlérick a entrepris depuis le début de l'année scolaire 2021 d'optimiser le tri des déchets au niveau de l'espace de restauration des élèves et du personnel enseignant.**

Un travail mené conjointement entre les équipes du lycée et du SICTOM a permis de créer des affiches de tri et des outils pour réaliser des pesées, ainsi qu'une sensibilisation du personnel de cuisine et des élèves. Cette action se traduit notamment par le tri des élèves à la levée des plateaux du sélectif (pot de yaourt, emballages de fromage...), du pain (fabrication d'un gâchimètre), des ordures ménagères (restes alimentaires et essuie-tout) et des biodéchets (fruits, épluchures...). Ces derniers permettent

d'alimenter les trois composteurs installés dans l'établissement.

Sur la période novembre 2021/juin 2022, cela se traduit par :

- 19 439 repas servis
- 1 907kg d'ordures ménagères (préparation et restes de repas)
- 738kg de biodéchets soit 28% des déchets générés pesés.

Grâce à la mise en place de plusieurs actions en faveur de l'environnement et la mise en place du tri et du compostage, le lycée a pu obtenir le niveau deux du label écocert.

# DU NOUVEAU EN DÉCHÈTERIES

Le monde des déchets est sans cesse en évolution. Sur les déchèteries, le nombre de filières croît années après années afin de proposer un service adapté et vertueux. Dans ce contexte, le SICTOM étudie le déploiement de plusieurs filières et cela dès le début d'année 2023.



Une filière spéciale "articles de sports" sera bientôt créée à la déchèterie du Conte.

**La déchèterie du Conte se verra prochainement dotée de réceptacles spécifiques pour les articles de sport et de loisir. Casques, vélos, tables de ping-pong, etc. seront stockés à part pour un tri et une valorisation pertinente.**

En parallèle, le déploiement de la filière plâtre (existante d'ores et déjà sur le site du Conte à Mont-de-Marsan) débutera avec des bennes dédiées sur certains site du Syndicat, permettant ainsi à ces matériaux d'être réutilisés en industrie plâtrière.

D'un autre côté, les bornes textiles habilleront prochainement les déchèteries afin d'offrir la possibilité aux usagers de déposer leurs vêtements, linges de maison et articles de maroquinerie dans un contenant spécifique. Cette filière supplémentaire sera l'occasion de détourner des déchets de la filière tout-venant (environ 6%) apparaissant comme de plus en plus coûteuse.



La nouvelle filière plâtre du Conte.

# JE COMMANDE GRATUITEMENT MA CAISSE DECHET'TRI !



Cette caisse pèse 1,9kg et mesure 50cm de long sur 30cm de large et 20cm de haut.

**Savez-vous ce qu'ont en commun piles, ampoules, petits objets électroniques, jouets ou vaisselle cassée ? Ces déchets sont trop souvent jetés aux ordures ménagères, par manque de connaissance ou manque de temps, alors qu'ils devraient être emmenés en déchèterie.**

Aujourd'hui, près de 45% des déchets jetés aux ordures ménagères (sacs noirs) pourraient être valorisés

s'ils étaient correctement triés. Ces erreurs entraînent une augmentation des coûts de traitement pour l'établissement, et génèrent des risques pour les agents de tri ou de collecte.

Heureusement, le SICTOM du Marsan a créé la caisse déchet'tri, pour vous permettre de stocker ces objets chez vous, en attendant d'en regrouper suffisamment pour vous rendre à la déchèterie. Cette caisse, d'une contenance de 30 litres, per-

met de stocker les petits déchets dangereux (cartouches d'encre, piles, petits pots de peinture, ampoules...), les petits déchets électriques (sèche-cheveux, consoles de jeux portables, téléphones, télécommandes...) et tout autre petits déchets (verres de table cassés, CD, vaisselle cassée, stylos...).

“ Lors de votre venue en déchèterie pour vider la caisse, les agents présents sur place vous indiqueront la destination de chaque déchet. ”

**Comment obtenir une caisse déchet'tri ?**

Rien de plus simple : pour les habitants de Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont, il suffit de remplir le formulaire sur notre site internet et/ou l'application mobile. Pour les autres, la réservation s'effectue directement auprès de votre mairie de résidence.

# JE FABRIQUE MON PORTE-MONNAIE

Le porte-monnaie en brique de lait recyclée est l'atelier star du projet pédagogique 2022-2023. Au-delà d'une animation ludique, les élèves découvrent pourquoi il est important de trier les emballages dans le bac de tri sélectif afin de les valoriser. A vous de jouer !

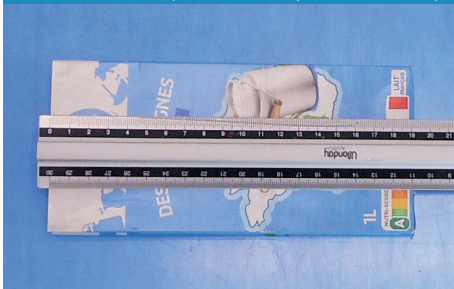
## ÉTAPE 1 : tirer les coins et aplatir le pack.



## ÉTAPE 2 : couper les bords inférieurs et supérieurs.



## ÉTAPE 3 : replier la brique en trois parties égales.

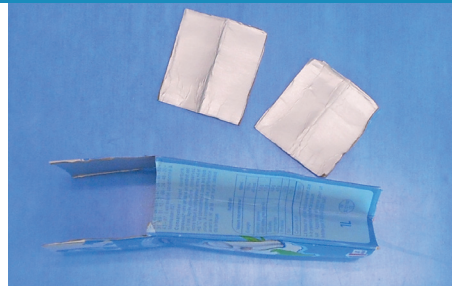


Mesurer et inscrire deux marques à égale distance.

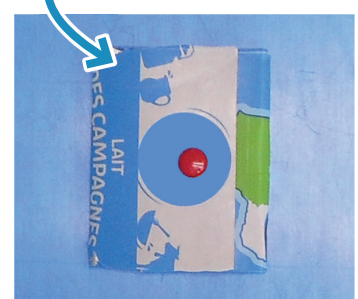


Marquer éventuellement les plis avec le dos d'un cutter.

## ÉTAPE 4 : découper les morceaux latéraux de la partie supérieure.



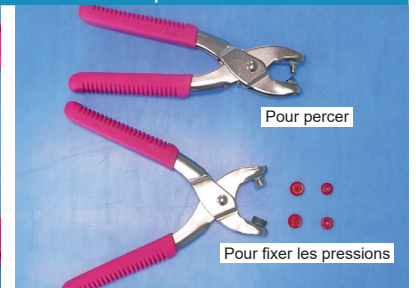
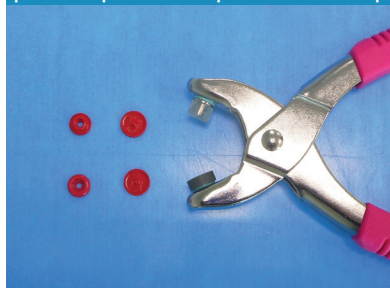
**RÉSULTAT :** un porte-monnaie fait main, pratique, économique et recyclable !



## ÉTAPE 5 : glisser la languette intérieure afin de relier les deux poches.



## ÉTAPE 6 : placer la pression pour fermer le rabat, tout en n'oubliant pas de prévoir l'épaisseur des pièces dans le porte-monnaie.



Pour fixer les pressions

Scannez-moi

et téléchargez votre calendrier de collecte

RETROUVEZ TOUS LES SERVICES DU SICTOM :



sictomdumarsan.fr



05.58.06.74.74



Application Mes déchets  
SICTOM du Marsan

Abonnez-vous à notre Newsletter pour recevoir les dernières actualités du SICTOM du Marsan !



Imprimé sur du papier  
100% recyclé  
N°ISSN : 210-15791

Illustrations : SICTOM du Marsan, CITEO,  
Pixabay, Surfider Foundation, RepairCafé  
Montcé-Marsan.

Le Journal du Tri  
Responsable de publication : Jean-Paul Ayre  
Création : service communication du SICTOM du Marsan